entreprises pour l'environnement

La Lettre

N° 64 • Avril 2022



Trois questions à

Thomas Reynaud
Directeur général
Groupe iliad

Quelles sont les ambitions de votre groupe en termes de neutralité carbone ?

Depuis 20 ans, nous bâtissons le groupe iliad, maison mère de Free en France, iliad en Italie et Play en Pologne. C'est une formidable aventure entrepreneuriale et collective, qui a pour objet de démocratiser l'accès au numérique. Nous visons l'excellence technique, la meilleure qualité de service possible et des tarifs ultra-compétitifs pour nos 42 millions d'abonnés européens. Ce n'est pas toujours facile, mais la volonté de bien faire est clairement là.

En tant qu'opérateur, nous avons le devoir de contribuer de façon déterminante à l'objectif général de neutralité tel que défini par l'Accord de Paris. Notre ambition est forte : nous souhaitons être un groupe zéro émission nette en carbone d'ici 2035 en France, en Italie et en Pologne, et ce sur toutes les émissions associées aux consommations d'énergie des actifs que nous détenons ou opérons.

En janvier 2021, nous avons pris 10 engagements forts et chiffrés et nous avons décidé d'investir 1 milliard d'euros sur 15 ans pour réussir à les tenir. Depuis cette date, nous utilisons tous les leviers industriels et commerciaux à notre disposition pour réduire nos émissions, en nous appuyant sur notre expertise et sur chacun de nos collaborateurs et partenaires.

Quels sont vos leviers d'action dans un environnement où le digital est de plus en plus présent dans notre quotidien ?

Bien avant l'annonce de nos 10 engagements pour le climat, nous avons beaucoup agi pour contenir notre empreinte environnementale : nous avons optimisé la gestion énergétique de nos réseaux et de nos data centers. Nos Freebox ont été repensées pour être recyclables et consommer le moins d'énergie possible. Nous avons renoncé au transport aérien dans notre chaîne logistique, sauf dans des circonstances exceptionnelles comme la crise sanitaire ou, plus récemment encore, la guerre en Ukraine.

Et parce qu'agir, c'est aussi ne perdre aucun instant, et même accélérer dès que possible, je suis fier également que nous ayons atteint, dès cette année, notre objectif de fourniture d'électricité 100 % renouvelable et que nous ayons engagé nos premiers projets de développement de puits de carbone en France.

Peut-on empêcher que la dynamique de la demande n'absorbe, et au-delà, tous ces progrès technologiques ?

Sur les 10 dernières années, la consommation de data par abonné est passée de 1 Go à 20 Go – et fort heureusement, notre consommation électrique n'a pas été multipliée par 20 ! Les progrès technologiques permettent en effet des avancées majeures en termes d'optimisation de la consommation énergétique des réseaux télécoms.

Citons l'exemple de la fibre, qui consomme trois fois moins d'énergie que le cuivre. La technologie 5G, elle aussi, est moins énergivore que les précédentes générations de technologie mobile. D'après l'ARCEP, la consommation totale des réseaux télécoms est ainsi restée stable depuis 2017 alors qu'ils se sont considérablement densifiés.

En complément, nous pouvons aller plus loin – comme nous le faisons – en investissant dans des équipements de plus en plus efficaces d'un point de vue énergétique par exemple, ou encore en éteignant certaines bandes de fréquences la nuit sur nos antennes mobiles.

Pour finir, je dirais que s'il est bien évidemment crucial de maîtriser au maximum les émissions de gaz à effet de serre du numérique – qui représente actuellement 4 % des émissions mondiales –, il est tout aussi important d'accélérer les bienfaits et les externalités positives de la révolution numérique au service de l'environnement. N'oublions pas que le numérique est aussi un formidable outil technologique au service de la lutte contre le changement climatique. Le numérique, par ses capacités fines de mesure et d'anticipation des conséquences de nos choix, doit nous permettre d'atteindre plus rapidement notre optimum collectif.

édito

Il y a deux ans, les dirigeants des membres d'EpE appelaient à faire de la crise sanitaire et des plans de relance une occasion pour la transition écologique.

Aujourd'hui, les Futurs énergétiques de RTE ci-contre, comme le troisième volet du rapport du GIEC AR6, nous montrent que la neutralité carbone sera collective ou ne sera pas ; au-delà des comportements individuels, comment la sobriété collective se construit-elle à l'intérieur des entreprises ? C'est l'objet de la Question ouverte.

Elle mobilise déjà de nombreux secteurs, même parmi ceux qui ne sont pas liés aux fossiles ou à l'énergie, dont la communication et le digital, comme en témoignent les Trois questions à Thomas Reynaud ci-contre.

Claire Tutenuit
Déléguée générale

Futurs énergétiques 2050

Xavier Piechaczyk, Président du Directoire de RTE, a présenté à ses pairs les différents scénarios d'évolution du mix électrique sur lesquels a travaillé RTE. Les six scénarios présentent des visions contrastées de ce mix énergétique, construits sur les hypothèses de la Stratégie nationale bas carbone : la transition climatique suppose, pour sortir des fossiles d'ici 2050, une réduction de la demande énergétique finale de 1 600 TWh à moins de 1 000 TWh.

La part consommée sous forme d'électricité passe de 25 % à 55 %, ce qui revient à accroître d'environ 50 % la consommation et la production d'électricité.

Les six scénarios explorent les différents mix électriques possibles pour parvenir à ces résultats. Tous demandent une forte maîtrise de la consommation d'énergie, une considérable accélération des renouvelables et des infrastructures de flexibilité pour adapter en temps réel l'offre et la demande.

Plusieurs défis en parallèle, qui tous demandent le soutien actif de la population française. Ce rapport, résultat de deux ans de concertation, a pour objectif d'éclairer le débat public à venir sur ces choix de société.

https://assets.rte-france.com/prod/public/2021-12/Futurs-Energetiques-2050-principaux-resultats.pdf

Question Ouverte

La neutralité carbone, une transformation profonde de l'entreprise ?

En quelques années, la neutralité carbone s'est imposée comme une expression incontournable de la réponse à la crise climatique. Au cours des dernières années, plus de 200 villes et 2 500 entreprises se sont donné un tel objectif. Pour ces dernières, ceci implique des questionnements et transformations majeurs.

Le concept de neutralité carbone vient d'une limite physique de la planète : sa capacité à réguler les émissions anthropiques de gaz à effet de serre par l'absorption dans les océans, les sols et la végétation. Cette limite étant atteinte, la crise climatique s'étend aujourd'hui à nos sociétés.

Les impacts du réchauffement climatique, aujourd'hui déjà évalué à +1,1°C (voire +1,4°C ou plus en France), sont perçus par tous. Les récents rapports du GIEC nous informent que la fréquence et l'ampleur des événements climatiques extrêmes vont continuer à augmenter et que certains changements sont désormais irréversibles. Nous les vivons, nous le savons. À cette crise climatique s'ajoutent la perte de biodiversité et ses mauvaises surprises... Nous n'avons le temps que d'une seule transition écologique d'ici 2050 pour répondre à de multiples enjeux par une profonde transformation.

Sur le plan politique, l'objectif de neutralité carbone à long terme paraît consensuel et inspire désormais les stratégies aux échelles nationales, régionales et locales. Sa déclinaison légale et réglementaire sur le court terme n'est pourtant pas encore suffisante pour nous mettre sur une trajectoire crédible. Comment encourager des mesures politiques suffisamment ambitieuses sans pour autant freiner le passage à l'action par des oppositions et blocages ?

La mondialisation de l'économie, malgré son rôle de diffusion des innovations bas carbone, est-elle encore compatible avec la trajectoire de réduction des émissions ? Les règles du commerce international sont régulièrement accusées de freiner l'adoption de politiques environnementales ambitieuses au niveau national. Ces dernières semaines, l'invasion de l'Ukraine rappelle durement la dépendance aux ressources fossiles et les enjeux de souveraineté énergétique et alimentaire qui y sont associés.

Le déploiement massif de technologies est à la fois une opportunité économique majeure et un défi en termes d'investissements et de compétences. Selon l'Agence internationale de l'énergie, 34 % des réductions d'émissions nécessaires d'ici 2050 viendront de solutions non encore commercialisées[1]. Mais cette dynamique technologique ne masque-t-elle pas l'importance d'évolutions de nos modes de vie et de consommation, soulignée pour la première fois par le GIEC dans le troisième volet du 6e rapport publié début avril ?

Socialement, les nombreux cobénéfices de ces changements devraient améliorer la qualité de vie, mais comment rendre cette transition abordable pour les plus vulnérables et attractive pour tous ?

Pour chaque entreprise, la transition collective est un défi stratégique, opérationnel et de résilience. À court terme, le Forum économique mondial a alerté, en janvier 2022, sur les risques d'une transition chaotique créée par les incohérences entre offre et demande, marchés et réglementations, disponibilités technologiques et attentes sociales. Il s'y ajoute des enjeux de transition des emplois et des compétences. À moyen et long terme, ces transformations concernent aussi la raison d'être de nombre d'entreprises, leur stratégie, leur organisation. Elles sont aussi collectives et supposent une action indirecte, au sein des chaînes d'approvisionnement ou auprès des utilisateurs finaux, sur la transformation de filières, de marchés, de territoires. Jusqu'où, selon quels processus ?

Nombre de ces questions restent encore ouvertes. Afin de donner corps et réalité aux objectifs de décarbonation, via les transformations initiées par les entreprises, un travail de fond a été réalisé par les entreprises membres d'EpE sur leurs pratiques. Il sera publié le 30 mai prochain.

Claire Tutenuit, Déléguée générale

David Laurent, Responsable du pôle Climat & Océan

(1) https://www.iea.org/reports/clean-energy-innovation

Dialogues

Actualités

- Claire Tutenuit est intervenue le 25 janvier à une table ronde du réseau CLG Europe sur le renforcement de l'action des entreprises en faveur du climat suite au paquet législatif Fit for 55, et le 22 mars au Good Forum sur la communication et le marketing responsables.
- Le guide « Représentations des modes de vie et transition écologique » est désormais disponible en version anglaise. David Laurent et Nathalie de La Falaise ont organisé un atelier sur ce thème au sommet Climate Chance Europe le 7 mars. Claire Tutenuit a présenté le guide le 2 mars devant le Comité économique et social européen.
- David Laurent a contribué à l'étude de l'IDDRI « Pour une meilleure intégration des dimensions sociales et des modes de vie dans les exercices de prospective environnementale ».
- Neuf entreprises membres d'EpE étaient représentées au One Ocean Summit organisé à Brest du 9 au 11 février.
- La version française du guide méthodologique Circular Transition Indicators v2.0 a été présentée le 15 février lors d'un webinaire coorganisé avec le WBCSD (replay disponible sur notre chaîne YouTube).
- Les prochains engagements dans act4nature international sont à déposer avant le 12 juillet 2022 : engagement@act4nature.com

Membres

- **Groupe iliad** et **Accenture** ont rejoint l'association.

Du côté d'EpE

- **Claire Tutenuit** s'est vu remettre les insignes d'officier de la Légion d'honneur par Bérangère Abba, le 22 février au ministère de la Transition écologique.
- **Delphine Bourloton** (dbourloton@epe-asso.org) a rejoint l'association en tant qu'Office Manager.

Les membres d'EpE

ACCENTURE • ADP • AIR FRANCE • AIR LIQUIDE • AIRBUS • APAVE • AXA • BASF FRANCE • BAYER FRANCE • BCG • BIC BRIQUETS • BNP PARIBAS • BPCE / NATIXIS • CAISSE DES DÉPÔTS • CHANEL • CMA CGM • CNES • CRÉDIT AGRICOLE / AMUNDI • CRÉDIT MUTUEL • DELOITTE • EDF • ENGIE • ERM FRANCE • FAURECIA • HEIDELBERGCEMENT FRANCE • HERMÈS • GROUPE ILIAD • IMERYS • GROUPE INVIVO • KERING • LAFARGEHOLCIM FRANCE • LA FINANCIÈRE DE L'ÉCHIQUIER • GROUPE LA POSTE • LVMH • MACIF • MARSH FRANCE • MICHELIN • NEXITY • PAPREC • PLASTIC OMNIUM • PRIMAGAZ • PUBLICIS • GROUPE RENAULT • REXEL • RTE FRANCE • SAINT-GOBAIN • SANOFI • SCHNEIDER ELECTRIC • SÉCHÉ ENVIRONNEMENT • SIACI SAINT HONORÉ • SNCF • SOCIÉTÉ GÉNÉRALE • SOLVAY • SUEZ • TOTALENERGIES • VALLOUREC • VEOLIA • VESUVIUS • VINCI • VIVENDI

epe entreprises pour l'environnement

www.epe-asso.org

La Lettre d'EpE N°64 - Avril 2022

Directrice de la publication : Claire TUTENUIT
Périodicité : lettre trimestrielle, ISSN : 1779-2339
50, rue de la Chaussée d'Antin, 75009 Paris

Abonnement - Désabonnement : lalettre@epe-asso.org
Cette lettre est imprimée sur du papier recyclé